

# Procès-verbal de la réunion du 7 mars 2022 du Conseil de Participation du LMV

---

## Présences

Direction : Damien DEJEMEPPE, Bérengère DROMELET, Caroline SANDRON

Professeurs : Serge DELABIE, Marie GLORIEUX, Stéphanie VILLERS, Raphaëlle BUXANT, Joachim BRAECKMANS, Isabelle VERMEULEN, Arnaud SERNICLAES

Élèves : Maximilien BACHY (3ème), Arthur COLLET (4ème), Titouan KEYEUX (5ème), Alexandre LETOURNEUR (6ème), Paul KADIC (1<sup>ère</sup>), Clarisse HARDY (2ème)

Parents : Anne FLOOR, Geoffroy LIENART, Alain BEELS, Anne DE BERG, Dominique MALEVEZ, Désiré NDAYIZEYE

Excusés : Didier TIMMERMANS, Henri DEGROOTE (qui devient suppléant des membres du personnel)

## Ordre du jour

1. Approbation du rapport de la réunion précédente
2. Cellule ROI : présentation des avancées sur la réécriture du ROI et du planning sur les tenues vestimentaires - M. Collard et M. Serniclaes
3. Modalités de fonctionnement pour récolter les infos concernant les tenues vestimentaires en vue d'une présentation complète au CP de mai. M. Collard
4. Comment veiller au respect de notre environnement scolaire : les toilettes au Biéreau ? - point direction
5. Organisation des stages « Délibère-toi » – point direction
6. Retour de la cellule PEBS - Sensibilisation aux besoins.
7. Retour sur la session de Noël - Quels sont les apprentissages de cette nouvelle organisation (positifs et négatifs) ?
8. Agenda et organisation des examens de juin.
9. Stress des élèves et pression scolaire - Que peut-on faire au niveau du LMV ? Qu'est ce qui est mis en place ?

Mme Dromelet ouvre la séance en soulignant combien elle est heureuse de vivre en démocratie. Nous vivons dans un pays où la parole peut circuler librement et c'est important de mesurer notre chance. Le conseil de participation est aussi un lieu de démocratie au sein duquel chacun peut s'exprimer librement. Elle adresse ses pensées pour toutes les victimes de guerre dans le monde et rappelle qu'un réfugié=un réfugié. Elle termine en lisant la lettre ouverte de Lev Dodine, directeur du théâtre Maly de Saint Pétersbourg, parue dans la revue Teatr. Voir Annexe 1

Un enseignant propose de réfléchir à des actions pour les Ukrainiens : récolter de l'argent, des médicaments, des vêtements. Il est important d'avoir cette réflexion au sein du lycée. L'appel aux initiatives est lancé aux parents, aux élèves, aux enseignants.

## 1. PV de la dernière réunion

Il reste quelques coquilles que Mme Dromelet enverra à Anne De Berg pour correction. Au niveau du sondage des rhétos, Mme Dromelet signale qu'il est un peu tôt pour en reparler à ce CP. Mme Sandron va prendre contact avec Alexander à ce propos.

## 2. Cellule ROI : avancées et planning

Présentation des avancées sur l'écriture du ROI par Mr Serniclaes. Des exemplaires du futur ROI sont distribués à titre de support mais sont à rendre en fin de réunion. Le futur ROI sera débattu le lendemain en comité d'entreprise (CE).

Il y a d'abord les lois : règles liées à la société, elles transcendent l'école et sont au nombre de 5.

Il y a ensuite les règles du vivre ensemble : il n'y a pas de grand changement de fond par rapport à la version antérieure, sinon qu'il a été réécrit en « je » et en s'exprimant en comportement(s) attendu(s). Le ROI dans sa version pour le journal de classe sera allégé. L'idée est d'avoir pour les élèves quelque chose de très concret, des modalités pratiques (« Que dois-je faire quand... »). Ce ROI version journal de classe vise à devenir un outil.

Les procédures seront respectées car les parents recevront la version intégrale qui sera à signer par eux-mêmes et par les élèves. Ce ROI intégral sera aussi accessible sur le site et envoyé en début d'année scolaire par mail aux parents. Seules les 8 premières pages du ROI intégral seront insérées dans le journal de classe et reprendront ce dont les élèves ont besoin pour vivre au quotidien dans l'école. Les notions de respect et de dignité sont encore à décliner avec l'équipe éducative.

## 3. Modalités de fonctionnement pour récolter les infos concernant les tenues vestimentaires en vue d'une présentation complète au CP de mai

Timing pour les règles vestimentaires :

- 1) Cette année, les membres du personnel vont réfléchir durant une journée pédagogique sur les tenues vestimentaires : présentations, débats, joutes verbales.
- 2) En fin de journée, il y aura un sondage.
- 3) La cellule responsable de ce projet souhaiterait que les élèves puissent aussi débattre entre eux. On tient à avoir les avis des enseignants et des élèves et la cellule fera une proposition à la rentrée scolaire sur base de ce qui a été entendu cette année.
- 4) On laissera le temps pour qu'il y ait des contrepropositions.
- 5) Sur base de cela, une seconde proposition sera faite et celle-ci repassera à nouveau en conseil d'entreprise et sera présentée au conseil de participation.
- 6) La mouture finale est prévue pour fin 2022.

Délégué des 1<sup>e</sup> (Paul Kadic) : Si un nouvel habit devient à la mode, il faudra chaque fois l'intégrer dans les règles vestimentaires ?

Direction : L'idée serait de ne pas être si précis dans l'énoncé des règles vestimentaires, on devrait donc parler plus largement. Cependant, si un vêtement crée du débat, il faudrait en reparler au conseil de participation.

Eviter les notions abstraites dans les règles vestimentaires : respect, cela veut dire quoi ? Il faut limiter un maximum les interprétations.

Délégué des 5<sup>e</sup> (Titouan Keyeux) : les élèves se sentent impliqués dans la réécriture des règles sur les tenues vestimentaires. La règle actuelle laisse beaucoup d'interprétations. La sanction ou la remarque peut alors sembler arbitraire. Il faut la réécrire pour éviter qu'il y ait n'importe quoi. Ils disent cependant que les tenues dites dérangeantes ne dérangent pas les élèves. La polémique ne se situe pas à leur niveau, mais plutôt au niveau des professeurs

Geoffroy Liénart (parent) : les vêtements reflètent aussi une image de l'école.

Délégué des 6<sup>e</sup> (Alexander Letourneur) : les 6<sup>e</sup> vont organiser un sondage dans toutes les classes, ce sera suivi de réunions de réflexions pour finalement proposer des règles.

Délégué des 1<sup>e</sup> (Paul Kadic) : en fonction de la sensibilité des profs, il y a des différences : certains font des remarques et d'autres n'en font pas.

La Direction demande de la cohérence par rapport aux tenues vestimentaires car il y a peu de cohérence dans le respect des règles.

Mr Serniclaes s'adresse aux délégués des 1-2-3-4 : « Comment allez-vous récolter les avis des élèves ? Ce sont vos années qui sont les plus concernées. Les 5 et 6<sup>e</sup> sont bientôt partis. Au prochain conseil des délégués, il faut en discuter avec les adultes relais. » On remettra ce point à l'ordre du jour pour les 1-2-3-4 pour le prochain conseil de participation.

#### 4. Comment veiller au respect de notre environnement scolaire : les toilettes au Bièreau - point direction

Respect de l'environnement scolaire : sur le site du Bièreau, il y a des tags à l'intérieur et à l'extérieur des toilettes alors qu'elles viennent d'être rénovées. On abîme intentionnellement les bâtiments du lycée. La rénovation des sanitaires a coûté beaucoup d'argent. Direction vers les délégués des élèves : comment peut-on contrecarrer cela ? Comment obtenir l'adhésion des élèves pour qu'ils ne détériorent pas leur environnement ? Comment répondre à cela sans commencer une chasse aux sorcières ? Temps perdu à nettoyer ces tags pour l'équipe de gestion des bâtiments. C'est très démotivant pour cette équipe qui avait remis les toilettes à neuf.

Arthur Collet (4<sup>e</sup>) : proposition de customisation des toilettes par les élèves. Si on y a participé, on n'abîmera pas. Laisser les élèves s'investir.

Mr Delabie rajoute qu'il y a aussi beaucoup de dessins et graffitis sur les tables. C'est inadmissible.

Alexander (6<sup>e</sup>) : on pourrait donner un espace aux élèves qui veulent apporter quelque chose d'esthétique aux bâtiments. Avoir un mur d'expression à l'extérieur. Faire dans le réfectoire des tables tableau blanc.

Mme Dromelet précise que, s'il y a mise en place de tels espaces de créativité, il faudra veiller à une modération par un adulte.

Paul Kadic (1<sup>e</sup>) : chewing-gums et trous dans les tables. Il propose que, si un élève est en retenue, il pourrait pendant 1 h enlever les chewings-gums.

Mme Dromelet propose qu'il rediscute de sa proposition avec les autres élèves de 1<sup>e</sup> et qu'il revienne avec une proposition. Elle invite tous les élèves à en discuter en conseil d'élèves.

Geoffroy Liénart (parent) : les élèves qui taguent s'expriment. Ils ne s'approprient pas le fait que c'est leur(s) matériel(s), leur(s) toilette(s). Ils doivent se rendre compte que c'est leur environnement qu'ils dégradent.

Titouan Keyeux (4<sup>e</sup>) : essayer de ne plus faire appel à des agences d'entretien pour qu'ils voient la dégradation.

Alain Beels (parent) : prendre des photos des dégradations et faire des cours de sensibilisation. Essayer de les faire interagir sur base de cela.

Clarice Hardy (2<sup>e</sup>) : l'an dernier, nous n'avons plus eu de nettoyage de notre classe pendant trois jours et alors on a fait attention.

Paul Kadic (1<sup>e</sup>) : le fait de défier peut te procurer un regard positif des autres élèves, avoir l'air cool.

Titouan Keyeux (4<sup>e</sup>) : proposition que les agents d'entretien viennent sensibiliser dans les classes, que des élèves qui ont eu des doigts coincés à cause de trous fassent pareil.

Mr Dejemeppe : en parler en conseil des délégués : comment garder les lieux propres ? J'invite d'ailleurs celui ou ceux qui tague(nt) à venir me voir et je ne le sanctionnerai pas. On peut en faire quelque chose si on en parle. C'est quand même important dans le vivre ensemble d'avoir de belles infrastructures. C'est une problématique de toujours : le respect de ce qui n'est pas à soi, ce phénomène ne se limite pas aux écoles, il existe aussi au sein même des entreprises privées.

## 5. Organisation des stages « Délibère-toi » – point direction

Stages délibère toi : l'AMO la chaloupe nous a contactés pour voir ce qui est organisable à l'école.

Timing : deux dernières semaines de juin (du 22 au 30). Secourisme (BEPS), self défense, préparation au permis conduire, improvisation, cv et lettre de motivation, réparation, initiation à la communication non violente, journalisme...

Les stages sont ouverts aux élèves du 1<sup>er</sup> degré. Chaque année, les élèves sont très contents. Quand on va ouvrir les stages, il y en a qui se remplissent très vite. Les stages de juin sont ouverts aux élèves des autres écoles. Ils doivent s'inscrire sur le site. Les stages sont gratuits.

Importance d'indiquer le nombre de places disponibles pour que les élèves se pressent de s'inscrire.

Délibère-toi obtient des fonds de la province et de la FWB. Mettre ces stages sur its Learning (valves éducateurs) pour que les élèves soient autonomes.

Alexander : depuis que les cours sont en présentiel, les élèves ont beaucoup moins tendance à aller sur its learning.

## 6. Retour de la cellule PEBS - Sensibilisation aux besoins.

Lors de notre dernière réunion de l'association des parents, la question a été posée de la transmission des informations sur les besoins spécifiques des élèves aux enseignants. Il aurait été dit aux élèves de s'adresser eux-mêmes directement à leurs enseignants pour demander des aménagements au quotidien en classe. Les sessions d'examens aménagés fonctionnent très bien. Ce qui est plus problématique, ce sont les aménagements pendant l'année et lors des évaluations qui

entraînent de grandes souffrances, frustrations, démotivations car souvent les enfants s'investissent beaucoup et les résultats ne suivent pas.

Enseignants : au niveau de la transmission des informations sur le profil de l'élève, c'est vrai que c'est lors du 1<sup>er</sup> conseil de classe que les informations à ce sujet circulent. Or, pour les élèves des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés, le conseil de classe a lieu seulement en décembre. Les professeurs font le constat de ne pas être suffisamment formés et informés.

Les enseignants devraient être informés sur les dossiers des élèves via par exemple une plateforme commune.

La liste devra être accessible et les élèves facilement identifiés qui serait adaptée par le titulaire à part les informations confidentielles qui seront suivies en concertation.

Mais l'information doit rester accessible.

Il est demandé de construire quelque chose dès la rentrée de septembre pour mettre en place des aménagements au quotidien et pas seulement lors des sessions d'examens.

Les parents proposent des journées pédagogiques 1 fois par an sur la thématique des besoins spécifiques car certains enfants sont en très grande souffrance psychologique et quelques aménagements et informations pourraient améliorer la situation.

La Direction propose d'aller voir Mr Lemoine sur cette problématique de professeurs pas au courant ainsi que concernant la transmission et la passation des informations pour les élèves à besoins spécifiques. Elle signale également qu'une logopède a été engagée à mi-temps pour aider les enseignants à accompagner les élèves à besoins spécifiques.

En tant que professeurs, certains disent être confrontés à des besoins spécifiques variés et ne savent toujours comment réagir mais sont preneurs d'informations. Ils n'avaient pas toujours pris conscience des difficultés rencontrées lors des interrogations et pour la prise de note en classe.

La logopède va proposer des séances d'information « dans la peau d'un dys, d'un TDHA, d'un HP... » afin de bien informer sur les problèmes rencontrés par les élèves à besoins spécifiques.

La cellule PEBS demande de rencontrer la direction pour en savoir plus sur les activités en termes d'accompagnement pour les élèves à besoins spécifiques. La direction prévoira cette rencontre pour le troisième trimestre.

Mme Dromelet clôture la rencontre à 18h30. Deux points n'ont pas pu être abordés : 8. Agenda et organisation des examens de juin et 9. Stress des élèves et pression scolaire - Que peut-on faire au niveau du LMV ? Qu'est ce qui est mis en place ?

Anne De Berg signale que la vente des plantes aura bien lieu le 6 mai. Les invitations vont arriver.

Annexe1

TRIBUNE



Lettre ouverte de Lev Dodine à Vladimir Poutine: «Je vous en supplie, arrêtez!»

Lev Dodine est un metteur en scène bien connu en France par ses nombreuses tournées, et le directeur du Théâtre Maly de Saint-Pétersbourg, un des plus grands théâtres de Russie. «Libération» publie la version traduite de la lettre qu'il a fait paraître lundi dans la revue «Teatr».

Le metteur en scène russe Lev Dodine en mars 2015, lors d'un passage à Saint-Denis. (François Guillot /AFP)

par Lev Dodine

publié le 2 mars 2022 à 9h12

Dire : «Je suis bouleversé», c'est ne rien dire. Moi qui suis un enfant de la grande guerre patriotique, je ne peux pas, même dans un cauchemar, me représenter des missiles russes envoyés sur les villes et les villages ukrainiens, chassant les habitants de Kiev vers les abris antiaériens ou les forçant à fuir leur pays. Dans mon enfance, nous jouions à défendre Moscou, Stalingrad, Leningrad, Kiev. Je ne peux même pas m'imaginer qu'aujourd'hui, Kiev est en train de se défendre contre ou de se rendre à des soldats ou des officiers russes. Mon cerveau se colle à mon crâne et refuse de voir, d'entendre, de se représenter pareilles images.

Les deux dernières années du fléau de la pandémie universelle auraient dû nous rappeler à nous tous qui vivons de tous les côtés de toutes les frontières possibles combien est fragile et vulnérable la vie humaine, qu'en une seule minute le monde s'effondre quand nous perdons les gens que nous aimons. Elles ne nous l'ont pas rappelé. En ces jours que nous vivons, le monde de ceux dont les proches meurent s'écroule. Le monde de ceux qui tuent ces proches s'écroule.

La miséricorde, la compassion, l'empathie ne se soumettent pas à la volonté des Etats et des politiques. Il est impossible de dicter aux hommes quand et pour qui ils doivent avoir peur, quand et de qui ils doivent avoir pitié. Pour le moment, aucun Etat n'a appris à commander les sentiments des hommes. La mission de l'art et de la culture a toujours été et est toujours, spécialement après toutes les horreurs du XXe siècle, d'apprendre aux hommes à prendre le malheur de l'autre comme le sien propre, à comprendre qu'il n'y a pas une seule idée, même la plus grande et la plus belle, qui vaille une vie humaine. On peut déjà dire aujourd'hui : encore une fois, la culture et l'art n'ont pas su remplir leur mission.

J'ai 77 ans, il ne m'est pas difficile de me représenter ce qui va arriver plus tard partout, partout : la division en justes et en non-justes, la recherche d'ennemis intérieurs, la recherche d'ennemis extérieurs, les tentatives de modéliser le passé, de s'accommoder du présent, de réécrire le futur. Tout cela a déjà eu lieu au XXe siècle.

En ces jours que nous vivons, nous sommes arrivés dans le futur. C'est en ces jours-ci qu'a commencé le XXIe siècle. Tous ensemble, nous avons permis à ce siècle d'arriver, et il est arrivé comme il est arrivé. Le XXIe siècle s'est avéré plus horrible que le XXe. Que nous reste-t-il à faire ? Prier ? Nous repentir ? Espérer, supplier, exiger, protester, avoir foi ? Vraisemblablement, tout ce que nous n'avons pas fait jusqu'ici : aimer l'autre, lui pardonner comme nous nous pardonnons, ne pas croire au Mal et ne pas prendre le Mal pour le Bien.

J'ai 77 ans, j'ai perdu au cours de ma vie beaucoup de gens que j'aimais. Aujourd'hui que sur nos têtes, à la place des colombes de la paix, volent les missiles de la haine et de la mort, je ne peux dire qu'une chose : «Arrêtez !» L'organisme de l'humanité ne se soigne pas avec des opérations chirurgicales. N'importe quelle opération d'ingérence fait couler le sang de celui qu'on opère et contamine d'une inguérissable infection celui qui opère. Arrêtez cette ingérence chirurgicale, mettez des garrots sur les blessures. Réalisons l'impossible : faire le XXIe siècle dont on pouvait rêver et pas celui que nous sommes en train de faire. Je fais l'unique chose que je peux : je vous en supplie, arrêtez ! Arrêtez.

JE VOUS EN SUPPLIE.

Lev Dodine

Lettre initialement publiée sur le site de la revue Teatr, le 28 février, traduite par Béatrice Picon-Vallin.